KAIROS

n° 5

Juin 2018

Journal anarchiste / kairosjournal@riseup.net - kairosjournal.noblogs.org

En grec ancien, kairos désigne l'idée du moment opportun à saisir, de l'occasion favorable, de l'instant propice qui permet la réussite d'une action au milieu des aléas du monde et de l'incertitude des circonstances extérieures. Pour cela, il est nécessaire de passer à la pratique, d'apprendre à saisir ce kairos, d'une part en cherchant à le reconnaître sans se cacher derrière l'alibi facile des circonstances, d'autre part en se préparant à agir afin de ne pas laisser s'échapper cette occasion.
En somme, ce journal est un outil pour sortir de la pure abstraction des idées et inscrire notre discours dans une perspective pratique, dans une volonté de propager l'action offensive anarchiste et de tendre vers l'insurrection et le bouleversement de ce monde...

POUR UNE LUTTE CONTRE L'ÉTAT, SES CAGES ET SES FRONTIERES !

Pour renforcer son contrôle sur la population et en particulier sur les indésirables, l'État modernise sans cesse son arsenal répressif : après avoir lancé son plan de 33 nouvelles prisons, dans lesquelles seront enfermées et isolées des milliers de personnes en plus, l'État vient de faire passer la loi « Asile et Immigration », qui vise à doubler la durée en rétention (passant de 45 à 90 jours) des étrangers qui n'ont pas les bons papiers, en attente d'expulsion. Cette loi s'ajoute à l'état d'urgence et le quadrillage de l'armée dans les rues et aux frontières, aux assignations à résidence distribuées à la pelle aux personnes demandeuses d'asile, à l'agrandissement des CRA déjà existants... Cette durée d'enfermement pourra se prolonger de 15 jours supplémentaires en cas de résistance du sans-papiers lors de son expulsion (105 jours dans ces taules qui ne disent pas leurs noms, que les dominants appellent « Centre de Rétention Administrative »). Le pouvoir enferme toujours plus, dans un contexte d'afflux d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant les guerres, l'exploitation et les persécutions politiques dans de nombreux pays sous le joug de dictateurs et autres régimes /autoritaires installés avec la complicité du néo-colonialisme européen. Il s'agit pour le pouvoir de réaffirmer un contrôle drastique sur son territoire, que ce soit par l'enfermement (prisons, CRA...) ou par le contrôle à l'extérieur confié aux organismes caritatifs et autres (dans les CAO, les CADA, les PRAHDA, etc...). Les Centre d'Accueil et d'Orientation (toujours dans la langue de bois du pouvoir), ouverts après l'expulsion du gigantesque campement de Calais en octobre 2016, ont eu pour but de disperser les personnes migrantes aux quatre coins du territoire, de briser l'auto-organisation et la solidarité, de les isoler encore davantage en les envoyant dans des bleds paumés.

Dans le même temps, on voit que celles et ceux qui apportent un soutien matériel aux sans-papiers sont poursuivi.e.s par l'État pour « délit de solidarité ». Il n'est plus nécessaire de porter un discours et des actes subversifs pour finir dans les filets de la répression. Il suffit d'organiser des collectes de bouffe et de vêtements pour voir débarquer les flics devant son domicile. Mais de base, est-ce que cela peut-il nous satisfaire en tant que révolutionnaires, qui sommes en lutte contre l'État et ses frontières ? La réponse est évidemment non. Par ailleurs, on pourrait aussi s'interroger sur le fait que, puisque de nombreuses personnes sont traînées devant les tribunaux en faisant du simple soutien matériel, ne serait-il pas le moment adéquat pour s'orienter vers autre chose, d'enrayer la machine à expulser et à enfermer de manière pratique, sans médiation ni compromis ?

En mai 2018, trois personnes solidaires (Théo, Bastien et Eleonora) ont fini en taule après un week-end contre les frontières dans le Briançonnais (cf. chronologie). Dans le même temps, il s'agissait de riposter aux milices privées fascistes qui étaient venues épauler gendarmes, Police aux Frontières et militaires pour accomplir leur sale travail de rafles et de contrôles dans les montagnes à la frontière italienne, point de passage de nombreuses personnes exilées. Les trois sont ressortis après plusieurs semaines de préventive, sans que cela fasse, malheureusement, trop de vagues dehors : en France, seules quelques rassemblements avec banderoles se sont tenus devant la prison à Marseille, là où les trois étaient détenus.

Mais pourquoi ne pas s'attaquer directement aux entreprises et diverses institutions qui font fonctionner cette machine de mort ?

Il me semble primordial de renouer avec une lutte directe contre l'enfermement et les expulsions, comme cela a pu être le cas en France entre 2006 et 2011, lorsque de multiples entreprises et institutions étaient prises pour cibles aux quatre coins de l'Hexagone. Ces attaques s'étaient même accentuées et répandues il y a dix ans lors de la révolte incendiaire des sans-papiers du CRA de Vincennes, qui a réduit en cendres l'une des plus grandes prisons pour étrangers du pays. Lors des mois et années qui ont suivi, des dizaines d'entreprises et institutions qui participent à l'enfermement et aux expulsions avaient été sabotées par le marteau, la colle, l'acide ou le feu : parmi les cibles, on comptait des banques connues alors pour balancer les sans-papiers aux flics (La Poste, LCL, BNP Paribas, etc..), des compagnies aériennes et ferroviaires comme Air France et la SNCF chargées de mener les expulsions ou d'épauler les flics lors des rafles, des constructeurs de ces immondices (Bouygues, Vinci, Eiffage), des organismes caritatifs en charge de l'organisation des rafles et de la gestion des camps de rétention (la Croix-Rouge, France Terre d'Asile);

Plus de huit ans après, l'État cherche bien évidemment à se venger de cette lutte contre la machine à expulser, qui est parvenue à enrayer ici et maintenant la machine à expulser et à mettre le doigt sur les divers charognards qui s'engraissent avec la misère et l'exploitation. **Vendredi 22 juin, dix ans jour pour jour après l'incendie du CRA de Vincennes, sept personnes ont été appelées à comparaître dans la toute nouvelle usine à écraser et à punir, le Palais de Justice**: deux personnes étaient inculpées pour des « dégradations » dans une agence d'Air France, une autre pour des « dégradations » sur des agences de la SNCF et de Bouygues. Les autres sont poursuivies pour « refus d'ADN et de signalétiques ». Ces visites impromptues s'étaient déroulées lors d'une balade sauvage le 17 mars 2010, quelques heures après la condamnation de dix sans-papiers déjà retenus à Vincennes à des années de prison ferme pour cette révolte incendiaire. Il s'agit du deuxième volet des enquêtes sur la même affaire : en juin 2017, trois personnes ont été condamnées à quatre mois de prison avec sursis pour « dégradations en réunion ».

Renouer avec une pratique offensive permettrait de sortir d'un certain fatalisme, d'une impuissance générale face aux atrocités des frontières et de leurs défenseurs. Par ailleurs, ce serait aussi l'occasion de riposter de manière efficace à la répression qui frappe plus largement la solidarité avec les étrangers, de mettre un nom sur les responsables de cette machinerie mortelle et de faire en sorte que ces attaques se répandent et se généralisent. Par ailleurs, ce serait aussi l'occasion de mettre un nom sur les responsables de cette machinerie mortelle et de riposter de manière plus efficace à la répression qui frappe la solidarité.

Nous avons donc l'embarras du choix pour faire parler notre rage contre les prisons et les frontières. On est loin d'être face à un système abstrait qui serait intouchable, hors de portée. Lutter contre l'enfermement et l'expulsion des personnes indésirables par le pouvoir ne signifie pas faire preuve de dévouement vis-à-vis des victimes, mais bien de lutter pour la liberté de toutes et tous, avec ou sans papiers. Il ne s'agit pas d'une lutte pour le sans-papier, mais d'une guerre contre l'État. C'est pour cela qu'il n'y a pas un « sujet » de cette lutte (les sans-papiers, les réfugié.e.s, les exilé.e.s ou autres catégories du pouvoir), qui détiendrait la vérité sur laquelle les « solidaires » devraient s'aligner. S'en prendre à l'enfermement à travers l'attaque directe destructrice est une démarche qui peut appartenir à tou.te.s celles et ceux qui tendent vers la liberté. Il s'agit d'une démarche qui peut s'étendre comme un feu de broussailles.

FEU A TOUTES LES PRISONS

Liberté pour tous et toutes, avec ou sans papiers.

Voici quelques grains de sable dans les rouages de la machine à enfermer et à expulser depuis l'expulsion de la « jungle » de Calais, qui a été lancée dès le 24 octobre 2016, ce qui a donné lieu sur place à des actes de résistance contre les 1250 flics déployés pour l'occasion. Cette date a été choisi pour commencer cette chronologie parce qu'elle a été le point de départ d'actions et d'attaques solidaires avec les indésirables en révolte.

24 octobre 2016, Rennes : commissariat du Blosne recouvert de tags en « soutien aux expulsé.e.s de Calais » : « NO BORDER NO NATION », des (A), ainsi qu'un « C.R.A.me ».

26 octobre 2016, Limoges : la voiture d'un chef de la gendarmerie des Tuilières garée dans l'enceinte de la caserne est incendiée. *L'attaque est revendiquée « en solidarité avec les migrant-e-s de la lande de Calais ». «* Tant que vous détruirez leurs maisons nous brûlerons vos voitures ! »

27 octobre 2016, Paris : collage d'affiches contre les frontières et en solidarité avec les exilé.e.s lors d'un rassemblement sauvage. Un cortège de 600 personnes s'élance dans les rues : des autolibs, caméras de surveillance, une boutique Bouygues Télécom [constructeur de prisons et de CRA] et une banque perdent leurs vitres.

30 octobre 2016, Bressuire (Deux-Sèvres) : tags sur l'Hôtel de Ville : « Refugees welcome » ou encore « Soutient à Calais », « ZAD partout ». Une vitre du bâtiment est brisée.

6 novembre 2016, Besançon : tags (« Solidarité avec les migrants » et « No borders ») et huile de friture sur le local PS ; le local de la Croix-Rouge tagué de « Collabo des rafles » et « Remballez votre charité ».

Début novembre 2016, Marseille : toutes les vitres du bureau de vente immobilière VINCI, situé boulevard de la Corderie, volent en éclats.

21 décembre 2016, Lannion : les vitres du cabinet de radiologie de la polyclinique de Trégor sont explosées et la façade taguée d'un « Bonfils collabo ». « Cette action visait particulièrement Remy Bonfils, médecin légiste et radiologue connu pour pratiquer des tests osseux au service de l'État. Cette action cherche à mettre en lumière les actes de ces flics en blouse blanche, acteurEs trop souvent oublié.e.s, de la répression ».

26 décembre 2016, Toulouse : un engin incendiaire est retrouvé sous la roue d'un véhicule de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) près du quartier des Izards. À côté des locaux de l'OFII un tag : « Stop Dublin ».

29 janvier 2017, Dijon : tags et vitre brisée (après avoir forcé un volet) au siège du Parti socialiste de la Côte-d'Or, 5 rue Henri-Baudot. On peut lire notamment : *« solidarité avec les gens dignes de la vallée de la Roya »*.

30 janvier 2017, Rennes : une agence de La Poste se fait péter toutes ses vitres et son DAB.

21 mars 2017, Chantilly : tags contre les flics et en solidarité avec les réfugiés sur les murs de la mairie, de la nouvelle crèche intercommunale et le bâtiment de la police municipale.

26 mars 2017, Besançon : les deux grandes vitres de la Croix-Rouge sont brisées ; des tags disent « charognards, expulseurs ».

30 avril 2017, Bagnolet : un utilitaire Vinci, « constructeur et gestionnaire de taules, autoroutes, CRA et autres aéroports » est incendié. Des véhicules de Sodexo, Engie et JCDecaux ont leurs pneus crevé.

30 mai 2017, Paris : l'imprimerie l'Artesienne (rue Tholozé à Montmartre) se fait défoncer ses vitres et sa porte, quelques jours avant le premier volet du procès de la lutte contre la machine à expulser. Cette entreprise collabore avec l'Administration Pénitentiaire. Le communiqué se conclut par « Sabotons la machine à enfermer – Sabotons la machine à expulser »

Début juin 2017, Besançon : deux véhicules de Securitas (qui assurent la sécurité dans les camps pour sans-papiers en Suisse notamment) et une voiture de la mairie se retrouvent à plat. Une agence intérim ADECCO, réputée pour exploiter les sans-papiers et les balancer aux flics, se fait engluer sa serrure.

Août-Septembre-Novembre 2017, Calais : quatre vagues de tags « no border » entre août, début septembre et début novembre. Des collèges ou encore la CAF sont concernés.

28 août 2017, Nantes : « un gros 4×4 de gros bourges dans un quartier de gros bourges [est] cramé avec joie ». « Une pensée pour les expulsés soudanais de ces dernier jours et tout les autres ».

27 octobre 2017, Grenoble : un utilitaire SPIE (entreprise qui s'engraisse en construisant des taules) et une voiture d'une boîte de sécurité privé sont entre autres incendiés.

5 décembre 2017, Paris : Révolte incendiaire au CRA de Vincennes au cours de la nuit avec une douzaine de départs de feu. L'unité 3 est dévastée et deux mois de travaux seront nécessaires pour la remettre en état. Elle intervient juste après une tentative d'évasion de huit sans-papiers.

8 mars 2018, Nantes : au lendemain de l'expulsion d'une centaine de migrants, qui occupaient des locaux de l'université depuis quatre mois, la façade toute blanche de la présidence de l'université est repeinte en orange avec un extincteur. Un tag dit « expulseur ».

22 mars 2018, Grenoble : perturbation d'un colloque à l'université de l'agence européenne de protection des frontières « Frontex ». 150 personnes s'opposent à ce colloque d'acteurs de la militarisation des frontières (Frontex, Euromed police, Europol, etc). Outre des slogans et une diffusion de tracts, certaines personnes parviennent à pénétrer dans la salle et taguent quelques slogans tels que « FRONTEX TUE ». Les flics cognent sans retenue mais il n'y a aucune interpellation.

15 avril 2018, Nantes : au cours de la nuit, un camion Engie Axima part en fumée sur le boulevard Pasteur dans le quartier Zola. L'attaque est revendiquée via un communiqué sur internet [reproduit ci-dessous].

> *action directe contre la métropole, les expulseurs et son capitalisme*
>
> *Dans la nuit de samedi 14 avril à dimanche, à Nantes sur le boulevard Pasteur dans le quartier Zola, j'ai incendié un camion d'Engie Axima. Engie Axima, entre autre nuisances, collabore à l'enfermement et aux expulsions en participant à la gestion des centres de rétention. Vu ou était situé le camion, il devait aussi participer à la construction d'une résidence de standing comme il y en a beaucoup à Nantes qui poussent comme des champignons.*
>
> *Nique la métropole, son capitalisme et ses larbins*
>
> *solo*

21 avril 2018, Gap : lors d'un « Un carnaval solidaire contre la frontière », auquel 300 personnes prennent part, de nombreuses agences bancaires et immobilières sont taguées ainsi que les murs de la taule. Un maton qui tente de s'interposer se mange des coups.

26-31 mai 2018, Lyon : semaine d'actions contre les centres de rétention.

- L'agence Vinci de Villeurbanne est prise pour cible : des affiches sont collées et des tags (comme « Vinci c'est CRAde ! ») inscrits sur les vitres, de la peinture rouge est projetée sur la façade.

- Une agence Air fRance est recouverte de tags et de peinture : « Comme d'autres compagnies aériennes européennes (British Airways, Iberia, KLM, Lufthansa), Air fRance joue son rôle de collabo dans la déportation d'étrangers depuis des années. »

- Les bureaux d'ONET sont tagués : « La société de nettoyage ONET détient le marché de l'hôtellerie, la restauration, l'hygiène des locaux et des personnes dans plusieurs CRA ».

Voici un aperçu global (développé notamment dans le communiqué « semaine d'action contre les centres de rétention ») des entreprises phares qui font fonctionner les Centres de Rétention Administrative, outre les trois géants du BTP (Vinci, Bouygues et Eiffage) qui les construisent. Certaines d'entre elles sont connues depuis des années. Ont été privilégiés les firmes qui sont les plus présentes en France :

VINCI : via ses filiales, l'entreprise participe à la maintenance des CRA de Bobigny, Marseille, Sète, Nice (draps, nécessaire de toilette, nettoyage des vêtements) et est en charge de la conception et de la construction d'un nouveau CRA à Mayotte. La firme, via une de ses filiales, a également construit le mur anti-migrants le long de la rocade ainsi que le nouveau centre fermé à Calais (géré par l'association La Vie Active).

ENGIE: via ses filiales **GEPSA** et **COFELY**, l'entreprise assure la maintenance des centres de rétention de Toulouse et de Vincennes (Paris), de Lyon Saint-Exupéry, de Paris (Cité)

VEOLIA : la société assure la maintenance au centre de rétention de Strasbourg Geispolsheim.

SNCF : contrôles au faciès de la sécurité SNCF en gare de Calais Fréthun, Lille Europe, Paris Gare du Nord... Collaboratrice des déportations vers l'Italie depuis la vallée de la Roya lors des opérations de contrôles quotidiennes opérées par les militaires et les keufs dans les trains et sur les quais de gare, ciblant ainsi les personnes migrantes en les arrêtant et en les expulsant.

AIR FRANCE : la compagnie aérienne, aux côtés d'autres (British Airways, Iberia, KLM, Lufthansa) participe aux expulsions des sans-papiers.

ONET : La société de nettoyage détient le marché de l'hôtellerie, la restauration, l'hygiène des locaux et des personnes dans plusieurs CRA (ceux de Rennes, Rouen, Mesnil-Amelot, Metz, Nice, Hendaye, Perpignan).

COMPASS Group : via sa filiale Scolarest, elle fournit les repas dans les centres de rétention de Lyon Saint-Exupéry. Elle gère l'ensemble des CRA de Calais (Coquelles) et de Lille (Lesquin).

ELIOR : la firme s'occupe de la maintenance et de la restauration du CRA de Plaisir, fournit les repas de Metz et de Strasbourg.

SECURITAS : boîte de sécurité privée dont les vigiles assurent l'ordre et la sécurité dans plusieurs camps fédéraux et centres fermés en Suisse, entre autres.

CROIX-ROUGE : présente dans les taules françaises ; gère les centres de rétention en Italie et en Espagne ; trie les personnes migrantes lors des rafles de la police à Vintimille (Italie).

EMMAÜS : gère la misère, en charge de centres d'accueil et maintient les sans-papiers dans des conditions déplorables. Dans le XIVème arr. de Paris, un de leurs centres avait été secoué par une grève de la faim en août 2015 : plusieurs personnes migrantes et quatre solidaires ont par ailleurs été traînés en justice par l"organisme.